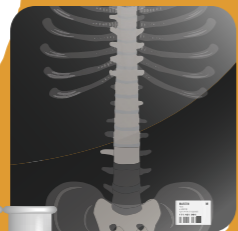


Dans les laboratoires, en imagerie, à la pharmacie,  
et dans les services de transport



Le personnel vérifiera  
la concordance entre votre identité  
et les informations de l'étiquette,  
afin de réaliser l'acte de soins  
au bon patient.



À l'hôpital

La collaboration de tous,  
professionnels **ET** patients,  
est indispensable.

Elle est le garant d'un parcours  
de soins sécurisé.

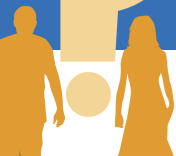


...UN PATIENT BIEN IDENTIFIÉ  
EST UN PATIENT BIEN SOIGNÉ...



... UN PATIENT BIEN IDENTIFIÉ  
EST UN PATIENT BIEN SOIGNÉ ...

## Tout au long de votre séjour

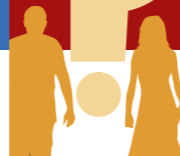


Pour la sécurité de vos soins, les professionnels du CHU vont, régulièrement, vérifier votre identité. Cette vérification, se fera à l'accueil (bureau des entrées ou secrétariat médical), dans les secteurs de consultations, d'hospitalisation et d'imagerie, ainsi que dans les blocs opératoires.

*Plus de 100 000 patients sont hospitalisés chaque année au CHU.*



## Au bureau des entrées



À votre admission ou pré-admission, vous devez impérativement présenter une **pièce d'identité avec photo** (carte d'identité, passeport, carte de séjour) en plus des justificatifs habituels nécessaires au remboursement des soins (carte vitale, carte mutuelle, attestation de CMU). À partir de ces informations, des étiquettes d'identification "codes barres" sont établies. Elles seront utilisées tout au long de votre séjour à l'hôpital.



## Dans toutes les unités de soins et blocs opératoires



**ATTENTION !  
SOYEZ VIGILANT !**

*Toute erreur d'identité présente un risque pour votre santé.*

Le personnel soignant vous demandera vos noms, prénoms, date de naissance. Il vous posera un "bracelet d'identité" pour sécuriser votre prise en charge.

